

Le 8 mars, mobilisons-nous pour l'égalité !

Montreuil, le 21/02/2019

ORANGE

Ingénieures, techniciennes, ouvrières, employées ou cadres, les femmes font le même travail que des hommes mais avec un salaire inférieur.

Les femmes représentent 80% des salariés à temps partiel. Temps partiel, plus subi que choisi.

Entre les courses, le ménage et les enfants, les femmes réalisent en moyenne 20 h de tâches ménagères par semaine.

Leur travail reste invisible et dévalorisé. Leur salaire est inférieur de 26% à celui des hommes. De ce fait, à partir de 15H40 les femmes travaillent gratuitement.

L'inégalité en matière de carrière, les femmes se heurtent au plafond de verre, sont discriminées du fait de la parentalité qu'elles assument toujours pour l'essentiel, les emplois dans lesquelles elles sont concentrées ont beaucoup moins de perspectives de carrières.

CSE à Orange : il n'y aurait plus de commission égalité H/F alors que les nouveaux dispositifs réglementaires le permettent. Elle se retrouve noyée au sein de la commission « emploi, formation, égalité Pro ». Ne plus avoir cette commission montre le peu de considération que la direction d'Orange consacre à supprimer les différences de traitements, notamment en termes d'évolution professionnelle.

Prime de fin d'année : alors qu'il y a 36,6% de femmes à Orange, 39,4% des salariés qui ont perçu cette prime sont des femmes. Il y aurait dû avoir plus de bénéficiaires. En effet l'entreprise en calculant le seuil d'éligibilité sur la base du montant de leur salaire à temps plein les a honteusement spoliées de l'éligibilité à la prime (pour rappel : les congés, l'intéressement, la participation et les primes sont versées sur la quotité de temps travaillé). Il y a donc beaucoup de salariés dont une majorité de femmes qui ont été lésées dans cette opération de communication.

NAO salaire : elles vont commencer le 28/02/2019 et le volet égalité professionnelle Femme/Homme va se poser. Les budgets des précédentes années ont été si minimes pour réduire les inégalités salariales, que si ce sujet n'est pris à bras le corps, il sera toujours d'actualité dans encore plusieurs décennies.

Autant de sujets qui nécessitent que nous nous mobilisions le 8 Mars :

- Pour dire que nous exigeons les mêmes droits pour tous.
- Pour exiger que le travail de chacun et chacune soit reconnu et rémunéré.
- Pour imposer la fin des violences et garantir nos libertés de choix.
- Pour gagner l'égalité.
- Pour faire entendre nos revendications à nos employeurs et au gouvernement.
- Pour arrêter les inégalités en matière de pension de retraite, la pension des femmes étant inférieure de 40% à celle des hommes.

La CGT appelle à toutes les formes d'actions pour s'exprimer massivement afin que cessent toutes les inégalités !

